

## VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Depuis 2021, les membres du conseil de quartier ont participé à l'amélioration du quotidien des habitants du quartier Saint-Serge - Ney - Chalouère. Lors des réunions plénières ou dans des groupes de travail, ils ont élaboré collectivement des propositions, toujours soucieux de trouver des réponses adaptées aux enjeux de leur quartier. Leurs contributions, dans le cadre de saisines des élus de la Ville d'Angers ou sur des sujets de préoccupation des habitants dont ils ont choisi de s'emparer, sont essentielles pour le développement du quartier.



Matinée d'accueil des conseils de quartier - juin 2024

## LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

Les membres du conseil du quartier se sont saisis de plusieurs sujets dont voici quelques exemples :

2022



### Faciliter la mobilité à vélo

Depuis 2022, le conseil de quartier travaille sur un diagnostic afin d'améliorer la circulation à vélo. Grâce à l'implication des habitants, des arceaux, des pistes cyclables et un stationnement vélo à l'école Victor-Hugo ont été créés, dans le cadre du plan vélo.

2023



### Découvrir les secrets du quartier

Pendant plusieurs mois, les membres du conseil de quartier ont recensé les lieux insolites de Saint-Serge pour créer une carte. Trois circuits permettent ainsi aux Angevins et visiteurs de découvrir le patrimoine végétal, art déco et contemporain du quartier. Cette carte est disponible à l'office de tourisme et à la maison de quartier. **2 500 cartes imprimées**

2024



### Des aménagements temporaires pour repenser Savary

Des membres du conseil de quartier Saint-Serge ont proposé d'installer du mobilier urbain, de créer des espaces de convivialité et de tester des aménagements dans la perspective du projet urbain à venir. Ce projet a été lauréat au budget participatif 2024.

**Coût du projet : 70 000 €**

### À la découverte d'Arborescence et Métamorphose

Une trentaine de membres des conseils de quartier ont eu l'opportunité de visiter en avant-première deux immeubles lauréats du concours Imagine Angers : Arborescence et Métamorphose, œuvres architecturales exceptionnelles.

### Saint-Serge Rétro

Le conseil de quartier invite les habitants à une journée festive le dimanche 15 juin 2025 au parc Desjardins. Exposition, concours de vélos fleuris, animations musicales, buvette et restauration seront au programme. Une fête sur la thématique rétro qui va révéler la vitalité du quartier !

2025



## LA PAROLE À L'ADJOINTE DE QUARTIER

Après la livraison de la patinoire, de la plaine Saint-Serge, ou encore le réaménagement de la place Ney, la métamorphose du quartier se poursuit, notamment avec l'ouverture de l'îlot Savary, dont les travaux sont prévus à l'horizon 2026.

En parallèle, les partenaires, les associations, et les membres du conseil de quartier impulsent de nouvelles dynamiques, comme en témoignent le projet cirque de l'école Marie-Talet, la découverte de lieux insolites en petit train ou encore les cours de français au 38bis.

Grâce à la mobilisation de toutes et tous, ces initiatives renforcent la convivialité, la culture et la solidarité.

C'est ensemble que nous construisons un quartier dynamique, vivant et à l'image de ses habitants.

**Marina Chupin**

Votre adjointe de quartier

## LES GRANDES PRIORITÉS 2020-2026

- L'ouverture sur le grand quartier et la ville
- Le défi de la transition écologique dans le quartier
- Miser sur la jeunesse du quartier

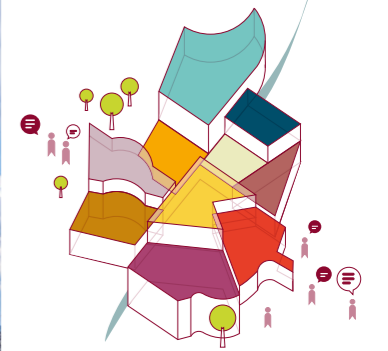
Le point au 1<sup>er</sup> janvier 2025

55 actions réalisées\*

\*sur les 57 actions inscrites dans le projet de quartier 2020-2026

# POINT D'ÉTAPE 2024-2025

SAINT-SERGE - NEY - CHALOUÈRE



PROJET DE QUARTIER 2020-2026

## LES PERSPECTIVES POUR 2025-2026

- Poursuite de la rénovation de la rue de la Chalouère
- Lancement des travaux à Savary en 2026

Vos interlocuteurs sur le quartier

**Marina Chupin**  
Votre adjointe de quartier

Secrétariat : 02 41 05 40 66

**Aurélien Nicolas**  
Responsable du pôle territorial

aurelien.nicolas@ville.angers.fr  
02 41 79 45 11



## LE MOT DU MAIRE

Le projet de quartier, c'est la carte et la boussole que nous avons choisies ensemble : élus, habitants, associations, acteurs du quartier, au premier rang desquels je pense évidemment au conseil de quartier. Il est notre feuille de route pour le mandat, pour préserver la qualité de vie et le lien social dans chacun de nos dix quartiers. Le projet de quartier est vivant, il bat au tempo de chaque quartier, avec ses singularités, ses aménagements, ses dynamiques. Prendre le temps de l'évaluer, de l'adapter, c'est vérifier que nous ne faisons pas fausse route et que la boussole indique la direction d'une qualité de vie toujours améliorée pour les 157 555 Angevines et Angevins.

**Ce document est le point d'étape des principales actions menées en 2024 et 2025.**

**Christophe Béchu**  
Maire d'Angers

## LES PROJETS EMBLÉMATIQUES DU QUARTIER

1. Réaménagement du **square Toublanc** 2024 ✓
2. Le kiosque de danse **au jardin François-Mitterrand** 2023 ✓
3. Livraison du premier immeuble du secteur « **Saint-Serge Faubourg actif** » 2024 ✓
4. Livraison de l'immeuble **Métamorphose** 2025 ✓



## LES ACTIONS 2024-2025

### LES CHIENS ONT LEUR ESPACE AU PARC SAINT-SERGE

Depuis l'été 2024, un nouvel espace de 3 000 m<sup>2</sup> permet aux chiens de se promener sans laisse dans le parc Saint-Serge, sous la surveillance de leur maître. Il s'agit du cinquième espace canin de liberté aménagé dans la ville.



### SI J'ÉTAIS MAIRE

Ce printemps, des enfants de l'école Marie-Talet se sont glissés dans la peau du maire dans le cadre d'un projet urbain. À travers un escape game, ils ont découvert de façon ludique les métiers qui façonnent la ville de demain.

**20 élèves**

### DÉCOUVERTE EN PETIT TRAIN DES LIEUX INSOLITES DU QUARTIER

Le 11 septembre, le conseil de quartier Saint-Serge a invité les habitants à une balade en petit train. Accompagnés des seniors de la résidence autonomie Saint-Michel, ils ont découvert des rues et des éléments patrimoniaux méconnus, guidés par la carte des lieux insolites du quartier.



### HABITAT INCLUSIF À DESJARDINS

Dans le cadre d'un projet immobilier de la Soclova, rue du Général-Foy, 14 logements inclusifs seront créés avec l'accompagnement de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI 49). Prévu pour la fin d'année 2026, ce projet viendra renforcer l'accessibilité et l'inclusion dans ce quartier.



### L'HEURE DE LA CONCERTATION À SAVARY

En 2024, la concertation sur le projet urbain de Savary s'est poursuivie avec des actions variées : ateliers, concours photo, salon de coiffure éphémère... Une nouvelle étape a débuté le 20 mars dernier avec la réunion publique du maire au cours de laquelle il a annoncé qu'une votation citoyenne aura lieu du 16 au 20 juin pour recueillir le choix des habitants entre deux scénarios.



### LE FRANÇAIS ACCESSIBLE À TOUS

Depuis la rentrée, l'Institut municipal a renforcé son action dans le quartier en proposant davantage de cours de français aux publics allophones. En partenariat avec la maison de quartier et l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), il adapte ses interventions pour mieux répondre aux besoins des apprenants.

### FÊTE DE L'AUTOMNE À SAVARY

L'Établi a réuni plusieurs acteurs du quartier pour une fête d'automne placée sous le signe de la transition écologique. Plantations, compost, confection d'une soupe, friperie..., autant d'animations pour sensibiliser et rassembler les habitants.

**250 participants**



### BALCONS FLEURIS À SAVARY

Dans le cadre du projet d'embellissement de Savary par le végétal, la Ville d'Angers, Angers Loire Habitat et Podeliha distribuent des plantes et permettent aux habitants de fleurir leurs balcons. Des jardinières sont offertes aux nouveaux arrivants et des plants sont régulièrement distribués pour végétaliser le quartier.

**65 plants et 18 jardinières distribués**



## SAINT-SERGE - NEY - CHALOUÈRE

**12 523 habitants**

8 % de la population d'Angers

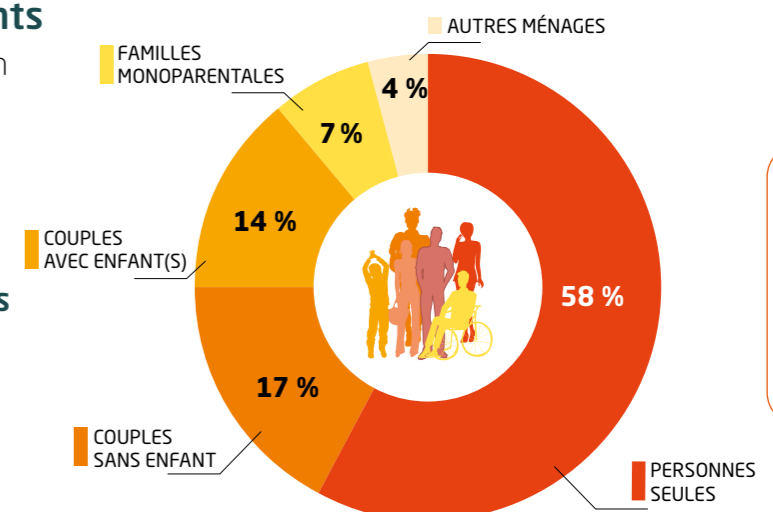
**22 % - de 20 ans**

25 % à Angers

**10 % + de 75 ans**

9 % à Angers

### COHÉSION SOCIALE

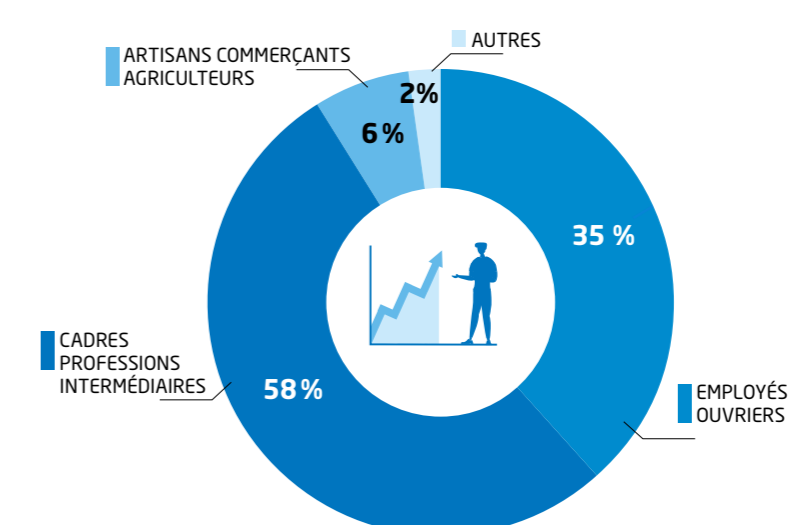


**6 898 ménages<sup>1</sup>**  
21 % de familles avec enfants<sup>1</sup>  
23 % à Angers

**1 931 € de revenu disponible médian mensuel<sup>2</sup>**  
1 788 € à Angers

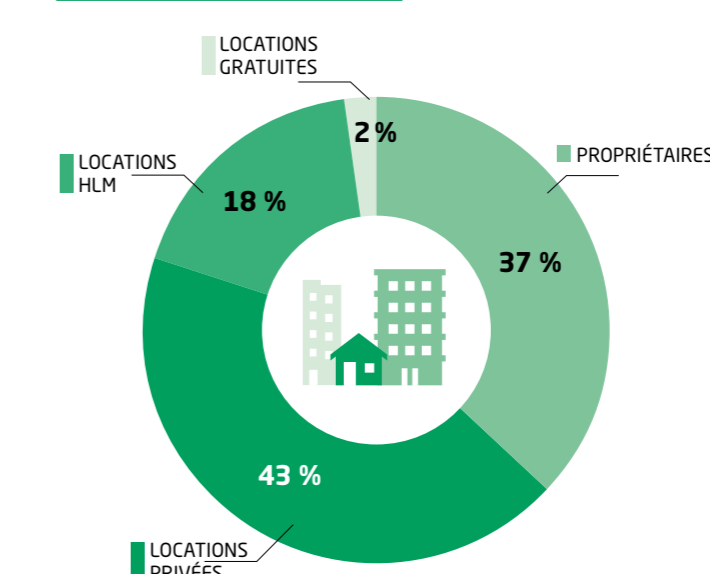
**14,7 % de ménages sous le seuil de pauvreté<sup>3</sup>**  
17 % à Angers

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI



**5 983 actifs (15-64 ans)**  
35 % d'employés-ouvriers  
45 % à Angers

### HABITAT - CADRE DE VIE



**6 898 résidences principales**  
18 % de locataires parc social  
28 % à Angers

**354 logements (hors résidences) ordinaires neufs commencés entre 2016-2021<sup>4</sup>**

**264 271 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics<sup>5</sup>**

Données issues du recensement de population INSEE - RP 2021 - Sauf indications ci-dessous :

1- Nombre de ménages : expl principale INSEE 2021. Pourcentage de ménages avec enfants : expl complémentaire INSEE 2021.

2- Source Insee/DG Impôts 2021 - Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation - Moyenne du quartier - Compas.

3- Le seuil de pauvreté pour la CAF est de 1 253 € par mois et par unité de consommation au 31/12/2023. Ce calcul est établi à partir de l'ensemble des allocataires (Nombre d'allocataires 2023/ Population RP2021). Sont exclus les étudiants ne touchant qu'une prestation logement, les personnes âgées de 65 ans et plus et les allocataires relevant d'autres régimes (MSA...).

4- Aura - Sources : DREAL Pays de la Loire, indicateurs territoriaux, nombre de logements ordinaires (hors résidences) neufs commencés en date réelle entre 2016 et 2021 et INSEE, RP 2020.

5- Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2024.